



Procès-Verbal de la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education

Réunion du : jeudi 27 octobre 2022 à 18h00 au siège du District de la Seine-Saint-Denis de football

Président : M. Abdelhafid HORMI.

Présents : M. M. ESCHYLLE Michel (CDA)

Excusés: M. Arnold MAKWO, Christian BAUDUIN, HIMMI Abdelhamid, Mahammadou DIARRA.

Secrétaire de Séance : Mme Marina SAUVAGE

1. [Invitations club](#)

➤ **Match 52051.1 en U18 D1 entre Tremblay FC et Romainville FC**

La CDPME remercie la présence de M. Abdelhamid DAGUEMOUNE, Président de Romainville FC et de M. Yannick SAR, Dirigeant du Tremblay FC.

Les clubs se sont mis d'accord pour jouer les deux rencontres sur un terrain neutre avec trois arbitres et un délégué à la charge des 2 clubs.

Dossier transmis à la Commission Sportive Générale et la Commission Départementale d'Arbitrage pour suite à donner.

2. [Organisation d'un match sensible.](#)

La CDPME rappelle aux clubs que pour l'organisation d'un match sensible, ils doivent compléter le dossier ([disponible en cliquant ici](#)) et le transmettre au District au moins 15 jours avant la date de la rencontre en question.

Président
M. Abdelhafid HORMI.

Secrétaire de Séance
Mme Marina. SAUVAGE